

Aurélie Filippetti
Ministre de la Culture et
de la Communication
3, rue de Valois
75001 Paris

Judi 7 novembre 2013

Objet : Préavis de grève pour le 19 novembre 2013 pour les personnels de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives et des Services Régionaux de l'Archéologie.

Madame la ministre,

Le 19 novembre prochain, une journée de grève et d'action nationale aura lieu pour la défense du service public de l'archéologie préventive. Les principales revendications portent sur la réforme en cours du Code du Patrimoine et plus particulièrement sur son volet archéologique. Nous estimons que le débat « *sans tabou ni a priori* » sur lequel vous vous étiez engagée n'a toujours pas eu lieu.

La loi de 2003, en plaçant les fouilles d'archéologie préventive dans le domaine de la marchandisation, a créé une situation de division et de concurrence entre les personnels de l'archéologie préventive et fait peser de lourdes menaces sur la discipline. Aujourd'hui la situation est grave et ne peut qu'empirer si rien n'est fait. Le dumping scientifique est devenu la règle au détriment de la qualité de la recherche. Le dumping social s'amplifie et engendre des conditions de travail qui ne sont aujourd'hui plus tolérables, que ce soit dans le privé ou le public. Ce sont tous les personnels de l'archéologie qui souffrent de cette situation.

Les organisations syndicales signataires déposent un préavis de grève pour les personnels de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives et des Services Régionaux de l'Archéologie pour la journée du 19 novembre 2013, afin d'obtenir satisfaction sur les points suivants :

- la fin du système de concurrence commerciale en archéologie préventive avec l'intégration dans le service public des personnels du privé ;

- maîtrise d'ouvrage publique pour les fouilles archéologiques ;

- la création d'emplois au sein des Services Régionaux d'Archéologie afin de leur permettre d'assurer la totalité de leurs missions ;

- l'ouverture d'une réflexion sur le financement de l'archéologie préventive et notamment sur la structuration économique libérale du secteur des fouilles d'archéologie préventive ;

- un renforcement du rôle essentiel et des missions du CNRA et des CIRA et la garantie de leur indépendance ;

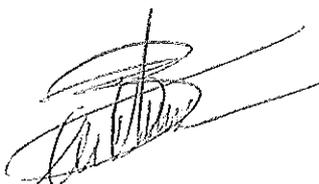
-la création d'un véritable pôle public de l'archéologie préventive pour de véritables collaborations et partenariats entre les services publics (SRA, Inrap, collectivités territoriales, CNRS et Universités).

Aujourd'hui, pour la pérennité du dispositif d'archéologie il est urgent que vous ouvriez enfin de véritables négociations.

Nous vous prions d'agréer, Madame la ministre, l'expression de notre haute considération.



Pour le SGPA CGT-Culture



Pour SUD Culture Solidaires

Pour le Snac-FSU

Pour la CNT-CCS

